que l'on peut de même s'emparer des autres propriétés et les partager ou les transformer de toute autre manière pour l'usage de tous. Ils voient de plus retomber peu à peu sur la puissance civile toutes les entraves multipliées jadis avec tant de persévérance pour empêcher les pasteurs de l'Eglise d'user librement de leur autorité sacrée. Ils voient enfin qu'au milieu des calamités qui nous pressent, il est impossible de trouver un remède d'un effet plus prompte et d'une plus grande efficacité que la religion et l'Eglise catholique refleurissant et reprenant sa splendeur dans toute l'Italie, l'Eglise catholique qui possède, on n'en saurait douter, les moyens les plus propres à secourir les indigences diverses de l'homme dans toutes les conditions.

Et, en effet pour employer ici les paroles de saint Augustin : " L'Eglise catholique embrasse non-seulement Dieu lui-même, mais encore l'amour et la charité pour le prochain, de telle sorte qu'elle a des remèdes pour toutes les maladies qu'éprouvent les âmes à cause de leurs pechés. Elle exerce et enseigne les enfants d'une manière appropriée à leur âge, les jeunes gens avec force, les vieillards avec tranquillité, chacun, en un mot, selon que l'exige l'âge, non pas seulement de son corps, mais encore de son âme. Elle soumet la femme à son mari par une chaste et fidèle obéissance, non pour assouvir le libertinage, mais pour propager la race humaine et conserver la société domestique. Elle met ainsi le mari au dessus de la femme, non pour qu'il se joue de ce sexe plus faible, mais afin qu'ils obéissent tous deux aux lois d'un sincère amour. Elle assujettit les fils à leurs parents dans une sorte de servitude libre, et l'autorité qu'elle donne aux parents sur leurs enfants est une sorte de domination compatissante. Elle unit les frères aux frères par un lien de religion plus fort, plus étroit que le lien de sang, elle resserre tous les liens de parenté et d'alliance par une charité mutuelle qui respecte les nœuds de la nature et ceux qu'ont formés les volontés diverses. Elle apprend aux serviteurs à s'attacher à leurs maîtres, non pas tant à cause des nécessités de leur condition que par l'attrait du devoir ; elle rend les maîtres doux à leurs serviteurs par la pensée du maître commun, le Dieu suprême, et leur fait préférer les voies de la persuasion aux voies de la contrainte. Elle lie les citoyens aux citoyens, les nations aux nations, et tous les hommes entre eux, non seulement par le lien social, mais encore par une sorte de fraternité, fruit du souvenir de nos premiers parents. Elle enseigne aux rois à avoir toujours en vue le bien de leurs peuples ; elle avertit les peuples de se soumettre aux rois. Elle apprend à tous, avec une sollicitude que rien ne lasse, à qui est dû l'honneur, à qui l'affection, à qui le respect, à qui la crainte, à qui la consolation, à qui l'avertissement, à qui l'exhortation, à qui la discipline, à qui la réprimande, à qui le supplice, montrant comment toutes choses ne sont pas dues à tous, mais qu'à tous est due la charité et à personne l'injustice."

C'est donc Notre devoir et le vôtre, Vénérables Frères, de ne reculer devant aucun labeur, d'affronter toutes les difficultés, d'employer toute la force de notre zèle pastoral pour protéger chez les peuples italiens le culte de la religion catholique, non-seulement en nous opposant énergiquement aux efforts des impies qui trament le complot d'arracher l'Italie elle-même du sein de l'Eglise, mais encore en travaillant puissamment à ramener dans la voie du salut ces fils dégénérés de l'Italie qui déjà ont eu la faiblesse de se laisser séduire.

Mais tout bien excellent et tout don parfait vient d'en haut ; approchons donc avec confiance du trône de la grâce, Vénérables Frères, ne cessons pas de prier avec supplication de conjurer par des prières publiques et particulières le Père céleste des lumières et des miséricordes, afin que, par les mérites de son Fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, détournant sa face de nos péchés, il éclaire, dans sa clémence, tous les esprits et les cœurs par la vertu de sa grâce ; que domptant les volontés rebelles il fortifie la sainte Eglise par de nouvelles victoires et de nouveaux triomphes, que, dans toute l'Italie et par toute la terre, le peuple qui le sert croisse en nombre et en mérite. Invoquons aussi la très-sainte Mère de Dieu, Marie la Vierge immaculée, qui, par son tout-puissant patronage auprès de Dieu, obtenant tout ce qu'elle demande, ne peut pas demander en vain. Invoquons avec elle Pierre, le prince des Apôtres, Paul, son frère dans l'apostolat, et tous les Saints du ciel, afin que le Dieu très-clément, apaisé par leurs prières, détourne des peuples fidèles les fléaux de sa colère et accorde, dans sa bonté, à tous ceux qui portent le nom de chrétiens, de pouvoir par sa grâce et rejeter tout ce qui est contraire à la sainteté de ce nom et pratiquer tout ce qui lui est conforme.

Enfin, Vénérables Frères, recevez, en témoignage de Notre vive affection pour vous, la bénédiction apostolique que, du fond de Notre cœur, Nous vous donnons avec amour, et à vous, et au clergé, et aux fidèles laïques confiés à votre vigilance.

Datum Neapoli in Suburbano Portici die VIII *Decembris, Anni* MDCCCXLIX, *Pontificatus Nostri, An* IV.

PIUS PP. IX.

Nous accusons, avec reconnaissance, la réception du " Calendrier de Bureau pour 1850" publié à l'atelier de la *Minerve*, et nous engageons, nos lecteurs, surtout les hommes d'affaires, à se le procurer.

Jeudi dernier, Messieurs les Editeurs ou propriétaires de journaux de Montréal se sont réunis, chez M. Compain pour y prendre ensemble un repas joyeux et procurer ainsi la bonne entente entre eux tous. Quoique les *Mélanges Religieux* n'y aient pas été représentés, les Ecrivains de cette Feuille n'en sont pas moins disposés à se conduire vis-à-vis de leurs confrères avec ces égards que requiert le sentiment chrétien, et avec cette franchise et cet amour de la vérité que demande la discussion des graves intérêts qu'ils ont entrepris de défendre.

Nouvelles d'Europe.

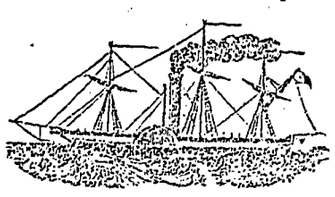

ARRIVEE DU STEAMER EUROPA.

En attendant que nous ayons reçu nos journaux d'*Europe*, nous reproduisons de la *Minerve* les courts détails suivants :

Ce steamer est arrivé à Halifax le 8. Au départ de l'*Europa*, le marché aux grains était languissant ; les acheteurs bornaient leurs achats à leurs besoins immédiats. L'argent était abondant. Les affaires commerciales étaient encore dans un état satisfaisant. Les nouvelles politiques ne sont pas très importantes.

FRANCE.—Les choses vont lentement dans l'assemblée législative. Le budget est encore dans le comité. La chambre s'est occupée quelque temps du bill de M. Falloux sur l'éducation. Les nouvelles de Paris portent que Victor Hugo a prononcé contre ce bill, un discours qui a été applaudi frénétiquement. La guerre contre la presse continue. La *Réforme* a été supprimée, et la *Presse* saisie. On dit que l'expédition de Buénos Ayres a été abandonnée.

PRUSSE.—La dissolution menacée du cabinet paraît s'être perdue dans un compromis. Le Roi est maintenant disposé à prêter serment sous la constitution. Le Parlement de Erfort est déclaré être une chose impérieuse pour la Prusse. Dans le Wurtemberg il paraît y avoir un changement favorable à l'influence Russe.

La chambre de Hanovre refuse de reconnaître le contrôle de l'Autriche et de la Prusse. On a recommandé une constitution pour l'Allemagne.

L'Autriche s'occupe de constitutions sans nombre pour les provinces.

La diette provinciale doit être convoquée en octobre.

ROME.—On dit que le manque d'argent empêche le retour du Pape, et la France lui a offert des fonds. Le rapport télégraphique se borne à cela.

—*Le général Garibaldi a trouvé finalement* une terre hospitalière. On sait qu'il s'était rendu de Gênes à Tunis, de là à Pile de la Magdeleine, d'où il s'était rendu à Gibraltar. Il voulait se rendre utilement en Espagne, mais le gouvernement a refusé de le recevoir. Il n'a pu rester à Gibraltar que quelques jours. Alors le *consul des Etats-Unis* et les officiers de la marine américaine à Gibraltar ont offert au général un asile, de l'argent et un vaisseau de guerre pour le transporter dans le pays, à l'île Washington. Le général a refusé. Il a préféré pour le moment, se réfugier à Tanger, dans l'empire du Maroc ; il y a trouvé un accueil amical et cette tranquillité que son ingrate patrie et l'Europe lui avait refusé.

Nous avons des nouvelles du général en date du 24 novembre dernier. Il écrit : Je vis tranquille ici, au milieu des Turcs, *qui faisant chi vivo tranquillo*. Le lecteur se rappellera que, dans le Maroc, il n'y a pas d'influences françaises. *Concordia*, 27 déc.)

Nous sommes priés par l'Ami de la Religion et de la Patrie de reproduire la réponse suivante à l'adresse de M. Rhéaume qui a paru dans le *Canadien* de vendredi :

" En réponse à ce qui précède, nous dirons à M. Rhéaume qu'il s'est un peu trop hâté de nous traiter de calomniateur. Mardi matin, nous nous sommes rendu à la demeure de l'honorable M. Chabot pour conduire ce monsieur au lieu où devait se faire la proclamation du candidat choisi par le suffrage populaire pour représenter la cité de Québec en Parlement. La foule nombreuse qui s'y trouvait, était occupée à commenter les paroles qui ont été plus tard reproduites dans l'*Ami de la Religion et de la Patrie* et que la rumeur publique accusait M. Rhéaume d'avoir profère à une assemblée tenue la veille. Plusieurs personnes nous les répètent ; quelques unes, digne de foi, nous assurèrent avoir entendu M. Rhéaume prononcer ces paroles.

Lundi au soir, quelques heures même après la tenue de l'assemblée en question, M. Rhéaume, dans une réunion des partisans de M. Chabot, fut accusé d'avoir dit les paroles que nous avons rapportées, et même un des messieurs qui prirent la parole à cette dernière assemblée y fit allusion. Comme on le voit, deux jours avant la publication de l'*Ami de la Religion*, la rumeur publique prêtait ces paroles à M. Rhéaume.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne sommes pas du nombre des auditeurs obligés de M. Rhéaume et qu'ainsi nous n'étions pas présent à l'assemblée en question.

M. Rhéaume est vraiment malheureux dans sa défense. Comment a-t-il pu laisser échapper de sa plume les mots *lâchement et hypocrite* ? Certes, il est le dernier homme qui puisse se permettre de semblables expressions. M. Rhéaume est également malheureux, lorsqu'il dit *à ses compatriotes* que nous visons *à lui nuire privément, à le perdre aux yeux des hommes dont il chérit l'estime, etc.* Pour vouloir nuire à quelqu'un *privément*, il faut y être poussé soit par la haine ou l'envie. Or, nous le demandons à toute personne jouissant de l'usage de son intelligence, M. Rhéaume possède-t-il, soit sous le rapport moral, intellectuel ou physique, quelque chose qui puisse exciter l'envi de quelqu'un ?

La haine ? mais nous le demandons à M. Rhéaume lui-même, avons nous jamais eu avec lui quelque querelle ou difficulté ? Quel intérêt avons-nous donc à le calomnier, à lui nuire ? Quel ennemi plus acharné de M. Rhéaume que M. Rhéaume lui-même ?

Nous ne désirons aucunement entrer en discussion avec M. Rhéaume ; nous lui dirons seulement qu'il peut agir contre nous comme il l'entendra. Nous n'avons rien à retracter, et nous prouverons quand nous en serons légalement requis, que des personnes dignes de foi et dont l'intelligence égale la respectabilité, ont entendu M. Rhéaume prononcer les mots que nous avons rapportés. Nous sommes prêt à le *rencontrer sur le terrain* qu'il nous menace de choisir, et nous espérons cette fois que la police ne viendra pas s'opposer au dénouement du *cartel judiciaire* que M. Rhéaume doit nous envoyer." *Canadien.*

Institut Canadien de Québec.

En conformité à l'annonce donnée dans les journaux de cette ville, il s'est tenu le 4 courant, en la salle des séances, une assemblée générale des membres de l'Institut Canadien de Québec, pour procéder à l'élection des officiers pour l'année courante.

J. B. A. Chartier, écuyer, présidait l'assemblée, et lut un rapport dont suivent des extraits :

Les directeurs de l'Institut Canadien de Québec, en remettant le mandat à eux confié à la dernière élection générale, ont l'honneur de soumettre à la considération des membres de l'Institut le rapport suivant de leur administration pendant l'année qui vient de s'écouler.

Fondé le 2 decembre 1847, l'Institut Canadien de Québec, grâce aux zèle et à l'habileté de ses fondateurs, a grandi rapidement et s'est placé, dès les premiers jours de son existence au rang des meilleures institutions litteraires du pays.

. . . . . .

Comprenant que l'économie est la base la plus sûre de toute institution, les directeurs ont réduit autant que possible les dépenses de l'Institut. Par ce moyen ils ont pu, en prélevant sur les revenus de l'année une somme de £50, donner à la bibliothèque un attrait nouveau par l'acquisition de 120 volumes par les auteurs les plus éminents de notre époque. Parmi ces ouvrages ils citeront les suivants :

Annales de la Philosophie chrétienne,	29	vol.
Louis Blanc, Histoire de dix ans,	2	"
Thiers, Révolution Française,	8	"
Mignet " "	2	"
Le même, Galerie des Contemporains,	10	"
Chrétineau Joly, Histoire des Jesuites,	6	"
D'Abrantès, Mémoires,	3	"
Bancroft, Histoire des Etats-Unis,	3	"
Chateaubriand, œuvres complètes,	5	"
Lamartine, œuvres complètes,	8	"
Dictionnaire de l'Industrie,	0	"
Thierry, œuvres historiques,	6	"
Beaumont, l'Irlande,	2	"
Demaistre, œuvres complètes,	8	"

Ces 120 volumes joints aux dons faits à l'Institut pendant le cours de l'année 1849-50, élèvent à 1400 le chiffre des volumes de notre bibliothèque. Ce chiffre de 1400 devra paraître bien considérable si l'on se rappelle que notre institution ne compte pas encore deux ans et demi d'existence.

Les directeurs n'ont pas négligé non plus la partie la plus intéressante de l'Institut, les journaux. Vingt-six périodiques et papiers-nouvelles couvrant les tables de la salle de lecture, prouvent leur attention à cet égard. Ces journaux se divisent comme suit.

De Paris.—La Presse, l'Illustration, Le Magasin Pittoresque, Le Revue des Deux-Mondes.

De Londres.—Illustrated London News, Courrier de l'Europe.

De Liverpool.—Willmer's et South European Times.

De New-York.—New York Herald, Revue du Nouveau-Monde, Courrier des Etats-Unis.

Toronto.—Le Globe.

Montréal.—La Minerve, l'Album de la Minerve, L'Avenir, Le Herald, Le Pilot, Les Melanges Religieux, Le Journal d'Agriculture, Le Répertoire National, La Gazette de Canada.

De Berthier.—L'Echo des Campagnes.

De Québec.—Le Morning Chronicle, Le Quebec Gazette, Le Quebec Mercury, L'Ami de la Religion, Le Canadien, Le Journal de Québec.

Après la lecture et l'adoption du rapport, on procéda à l'élection des officiers de l'année, dont suit la liste :

Président honoraire—l'honorable R. E. Caron.

Président actif—F. R. Angers, écuyer.

Vice-Présidents—G. H. Simard, écuyer, et le révérend M. Alexandre Taschereau.

Trésorier—F. Evanturel, écuyer.

Sous-trésorier—Charles Pelletier, écuyer.

Secrétaire-archiviste—Louis Fiset, écuyer.

Assistants secrétaires—MM. F. Hamel et A. Dionne.

Secrétaire-correspondant—Jean Langlois écr.

Assistants-secrétaires—MM. J. M. Patridge et F. Vaudry.

Bibliothécaire—James Lemoine, écuyer.

Directeur du Musée—Révérend M. E. Langevin.

Bureau de Direction—MM. J. B. A. Chartier, E. Chinic, O. Crémazie, Jos. Hamel, Chs. Cinq-Mars, P. V. Bouchard, I. Gaudry, L. E. Dorion, Rev. M. Ls. Proulx, P. J. O. Chauveau, J. B. Frechette, P. Gingras, junior, F. Bois, P. Lespérance, Joseph Cauchon, N. Casault.

Et l'élection finie, il fut

Proposé par le révérend M. L. Proulx, secondé par M. Méthot :

Que la reconnaissance de l'Institut Canadien de Québec est due à MM. les présidens actif et honoraire, aux officiers et membres du bureau de direction, pour le zèle et l'activité qu'ils ont déployés dans la gestion des affaires de cette société durant l'année expirée le quatre février mil huit cent-cinquante.

Proposé par J. Wurtele, secondé par Ph. Jolicœur :

Résolu Que les procédés de la présente assemblée soient publiés dans le *Journal de Québec* et le *Canadien*.

Proposé par Ph. Jolicœur, secondé par A. Bergevin :

Résolu—Que les membres prient le nouveau bureau de direction de reprendre ses séances hebdomadaires.

Et sur motion de F. Evanturel, secondé par O. Crémazie, des remercîments votés, et trois vivats portés au président sortant d'office.

J. B. A. CHARTIER.

Certifie,

O. CREMAZIE.

Salle de l'Institut, 5 février 1850.

Des dépêches de Washington nous apprennent qu'il a été conclu un traité entre le gouvernement des Etats-Unis et l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, réglant la question du Nicaragua. Toutes les conditions du traité ne sont pas encore connues, mais il paraît que l'île du Tigre est restituée aux Etats-Unis et la conduite de M. Chatfield désavouée.

Canadien.

Nouvelles Religieuses.

ITALIE.—On s'occupe beaucoup, dans les cercles politiques, d'une publication que doit prochainement faire, en français, le marquis Philippe Gualterio d'Orvieto, un des publicistes les plus distingués du parti constitutionnel rédacteur habituel du *Statuto*.

On assure que cette publication, renfermera les plus curieuses révélations, une entre autres qui prouve, de la manière la plus évidente, que le dictateur Guerrazzi avait pour lui l'appui de lord Palmerston. Cette preuve est écrite dans une lettre de Guerrazzi à lord Hamilton, lettre par laquelle le dictateur se plaint, en termes pleins d'amertume, d'être abandonné par l'Angleterre alors que l'ambassadeur anglais lui avait formellement promis qu'il pouvait compter sur le concours du gouvernement britannique.

On assure que l'Angleterre s'efforce d'empêcher cette publication ; mais le marquis d'Orvieto n'est pas homme à reculer devant sa tâche. Il est de ceux qui pensent que lorsqu'on a la main pleine de vérités il faut l'ouvrir, advienne que pourra.

—Au moment où tout le monde se mêle de réformer les Etats pontificaux, même ceux qui n'ont vu les pays d'au-delà des Alpes que sur les cartes de géographie, il est bon de fixer un peu les idées. La statistique que nous donnons ici ne sera pas inutile.

Il y a à Rome 9 ministères. Celui des affaires étrangères compte 17 fonctionnaires ecclésiastiques et 30 séculiers ; l'intérieur, 156 ecclés., 1,411 séc. ; l'instruction publique, 3 ecclés., 11 séc. (non compris les professeurs de l'Université) ; le ministère de grâce et justice, 59 ecclés., 927 séc. ; les finances, 3 ecclés., 2,017 séc. (non compris les employés des fermes) ; le commerce, 1 ecclés., 61 séc. ; les travaux publics, 2 ecclés., 100 séc. ; la guerre, 98 séc ; la police, 2 ecclés., 464 séc.

Parmi les 243 ecclésiastiques, on compte 134 chapelains des prisons, dont les laïques, sans doute, n'ambitionnent pas les places. Les appointements des fonctionnaires ecclésiastiques montent à 190,315 sc. (1,027,703 fr.), ceux des laïques à 1,186,194 sc. (6,405,447 fr.)

Cette statistique date du mois de janvier 1848, et les changements que le Saint-Père avait opérés déjà dans l'administration ont augmenté la proportion des laïques. Que prétendent donc ceux qui appellent la sécularisation de l'Etat pontifical ? L'élement ecclésiastique est indispensable dans un Etat dont le souverain est à la fois Pontife et roi, l'en vouloir rejeter d'une manière absolue, c'est tout au moins vouloir ôter au Pape son lustre et son indépendance, et rendre moins ferme et moins accessible le centre visible de l'Eglise catholique.

—Mgr. Hughes a dû faire une lecture au musée de Philadelphie (jeudi 7 février), le sujet est l'EGLISE ET LE MONDE, depuis l'accession de Pie IX, au Souverain pontificat. Les billets sont d'une piastre. Le *New-York Freeman* dit, qu'il y en avait déjà environ deux mille de pris. Il espère que sa Grandeur voudra bien répéter sa lecture à New-York, et en ce cas, il s'abstiendra de rien oublier jusqu'à nouvel avis.

Nouvelles et Faits Divers.

ELECTIONS MUNICIPALES A QUEBEC.—Les élections municipales qui viennent d'avoir lieu à Québec n'ont pas été conduites avec la modération et la tranquillité qu'on aurait pu désirer. Voici ce que nous trouvons à ce sujet dans l'*Ami de la religion* du 6 :

" Le quartier Champlain, comme de coutume, a été le théâtre de scènes bien dégoûtantes. Dès l'ouverture du Poll, lundi, un parti s'est emparé par la violence, des avenues du poll ; hier, une lutte très acharnée s'est engagée entre ces deux partis qui a nécessité l'intervention militaire, 50 hommes du régiment des *Rifles*, rendus sur les lieux, ont été forcés de faire usage de leurs armes pour maintenir l'ordre. Plusieurs personnes parmi les turbulent, ont été blessées."

Les conseillers élus sont :

Pour le Quartier du Palais ; MM. Morrin et Lloyd.

Champlain,	Doran.
St. Roch,	Paradis.
St. Louis,	N. S. Sewell.
St. Jean,	U. J. Tessier.
St. Pierre,	Jos. Carrier.

LA DERNIERE ELECTION DE QUEBEC.—Voici une récapitulation faite par les journaux de Québec des voix données aux élections de 1848 et de 1850.

	" Méthot. Total. 1668	Légaré. Total. 1195	Chabot. Total. 2007	Légaré. Total. 123
Voix franç.,	663	1092	1679	609
" bretonnes,	1005	103	329	594
Majorité franç.,	0	329	1070	0
" bret.,	902	0	0	265
Proptiétaires,	658	995	1533	688
Locataires,	1025	192	699	499
Majorité totale,	473	Idem..	804	
Nom, total des voix,	2963			3210

On voit par ce résumé qu'il s'est donné 347 voix de plus en 1850 qu'en 1848 ; que la majorité du gouvernement a été de 331 plus grande ; que sa majorité est prise cette année dans la population franco-canadienne, au lieu qu'ils la prenait dans la population bretonne en 1848 ; que l'immense majorité des propriétaires est décidément du côté de l'ordre et du gouvernement ; que la majorité française de M. Chabot est de 741 voix plus considérable que celle de M. Légaré en 1848 ; que l'opposition à M. Chabot a été, sous la livrée de l'annexion, une opposition directe et ardente au ministère, et enfin que celui-ci a remporté dans cette élection le plus beau triomphe dont il puisse se glorifier.

M. BALDWIN.—Nous voyons par le *Colonist* de Toronto que M. Baldwin est maintenant hors de danger. L'honorable monsieur a pu sortir samedi dernier, et prendre l'air en voiture.

MEGANTIC.—Déjà 5 candidats sont sur les rangs pour la représentation du Comté de Mégantic ; ce sont MM. Ross, MacDonald, Maguire, Layfield et Pacaud. On parle même d'un sixième candidat, M. Lloyd.—Le *Canadien* observe que les électeurs auront probablement le temps de réfléchir au choix qu'ils doivent faire, puisque rien ne constate encore que le siége de M. Daly soit légalement vacant.

—Le nombre des émigrés parti de Liverpool en 1849 est —— Irlandais 137,673 ; écossais 15,115.

—Le bruit circulait à Berlin, qu'on avait contracté une alliance offensive et défensive entre la Prusse, la France et l'Angleterre.

—Le gen. Comte Urba qui commandait les impériaux, et qui fut défait à Raab par les Hongrois, s'est suicidé.

—Le typhus fait de grands ravages à Vienne. Pas moins de trente médecins ont contracté la maladie en visitant leurs patients.

NOUVELLES DE CALIFORNIE.—*Gandiaveda à San-Francisco.*—Une dépêche telegraphique de ce matin nous apprend que l'*Empire City*, arrivé à New-York mercredi soir, a apporté la nouvelle d'un incendie qui a détruit presque la moitié de la ville de San-Francisco, en Californie, le 24 décembre. Pour l'arrêter, il a fallu faire sauter plusieurs maisons. La perte est évaluée de $1,500,000 à $2,000,000. Un autre incendie a eu lieu le même jour à Stockton. On estime la perte à $150,000.

La législature californienne s'est assemblée le 18 decembre, et M. Burnet, élu gouverneur a été installé dans ses fonctions.

Les operations étaient suspendues aux mines à cause de la neige et des pluies.

Une compagnie a été formée à San-Francisco pour établir une nouvelle ligne de bâtiments à vapeur entre cette ville et Panama.

L'*Empire City* n'a pas apporté de malle.

ELECTION DE SHERBROOKE.—Le writ pour cette election a été émané et elle aura lieu tout prochainement. Il paraît que les deux seuls candidats qui aspirent à l'honneur de représenter ce comté, sont M. M. Sanborn et Cleveland.

Minerve.

MARIAGES.

Le 11 par Messire Pellissier, curé d'office M. Edouard Pepin, menuisier, de cette ville, fils de feu Joseph Pepin, Ecr., de St. Vincent de Paul, à Delle. Justine Mercier de cette ville, fille de feu M. Joseph Mercier de la Pointe aux Trembles.

Le même jour, par le même, M. Joseph Lamouche, à Delle. Eléonore Dubois dite Lafrance.

A Gaspé, par le Révd. Arnold, M. Tuso, à Delle. Louise Languedoc, fille cadette de Jos. Languedoc, Ecr.

DECES.

A la Congrégation, le 8 courant, Sœur Françoise Lefèbvre, dite St. Marc, âgée de 23 ans, après 5 ans et 4 mois de Religion.

A la Baie du Febvre, le 30 ult., après une maladie de quelques jours, Dame Henriette Aubry, épouse de M. Joseph Chartran, âgée de 28 ans.

A Toronto, le 27 ult., de consomption, David-Herbert Morphy, écr. Il était depuis plusieurs années employé dans les bureaux du département des terres de la couronne.

En cette ville, le 8, M. William Robinson âgé de 43 ans ; il tenait depuis plusieurs années des voitures de louage en cette ville.

—Le 9, M. Charles P. Holton.

—Hier M. André, B. Desmarteau, âgé de 41 ans.

—Le 11, Marie-Louise-Hélène Grothé, à l'âge de 16 ans, 3 mois et 15 jours, après une maladie de trois mois soufferte avec résignation vraiment héroïque. Elle laisse pour déplorer sa perte, un père, une mère, frères et sœurs inconsolables et un grand cercle de parents et d'amis.

A St. Jean, le 6, Augustus, âgé de 2 ans et 2 mois, enfant de M. S. David, Ecr., greffier de la cour de circuit.